



l'Atelier des territoires

Comment mieux

vivre ensemble dans le périurbain

Les sites en projet 2016-2017



Sommaire

Le mot de Paul Delduc et de Jean-Michel Thornary.....	4
L'Atelier des territoires pour faire du projet autrement.....	5
L'Atelier des territoires, les fondamentaux de la démarche.....	6
Des équipes pluridisciplinaires au service des territoires	6
Le déroulement des Ateliers	7
L'Atelier des territoires avec la participation des habitants ?.....	8
Des réflexions nationales accompagnées d'un comité de suivi	8
La carte des sites de la session.....	9
Présentation des sites	10
L'Atelier « Mieux vivre ensemble dans le périurbain »	11
Les 5 sites en projet, données quantitatives.....	13
Communauté de Communes de la Région de Nozay Loire-Atlantique (44), Région Pays de la Loire ..	15
L'Atelier en Corrèze, Corrèze (19), Région Nouvelle-Aquitaine	17
Métropole caennaise, Calvados (14), Région Normandie.....	19
Communauté de Communes Bassée-Montois, Seine-et-Marne (77), Région Île-de-France	21
Agglomération troyenne, Aube (10), Région Grand Est.....	23
Les sessions précédentes des Ateliers	25
Contacts.....	26

Le mot de Paul Delduc et de Jean-Michel Thornary ¹

Depuis 10 ans, la démarche de l'Atelier des territoires accompagne les réflexions portées par les collectivités pour promouvoir et mettre en œuvre un aménagement plus durable. Les Ateliers ont été l'opportunité pour plus de 50 sites d'engager un dialogue fécond entre élus, services de l'État et de multiples partenaires afin de lancer des projets sur des territoires contraints ou en manque d'ingénierie, confrontés à des difficultés les empêchant de préparer leur avenir.

Pour cette 9^e session de l'Atelier des territoires, la Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires, propose de questionner le développement urbain, périurbain et rural autour de deux thématiques :

- « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » ;
- « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique ».

Le premier thème « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » s'inscrit à la suite des Assises des Ruralités, portées par le ministère en charge de l'Aménagement et des Territoires, qui se sont tenues à l'automne 2014 et du lancement consécutif du Lab périurbain et du Prix de l'innovation périurbaine à l'été 2016. La session 2016-2017 de l'Atelier des territoires prolonge cette dynamique dont l'objectif est de faire valoir les multiples atouts des territoires périurbains et d'accompagner les actions garantes d'une stratégie territoriale adaptée et intégrée.

Le deuxième thème « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique »

accompagne l'acte II de la loi Montagne, dont les 30 ans en 2015 ont rappelé l'importance des questions de développement économique et local et de résilience des territoires de montagne. À cette occasion, la feuille de route du Gouvernement présentée lors du Conseil national de la montagne (le 25 septembre 2015 à Chamonix), annonce une nouvelle session d'Ateliers consacrés à ces territoires spécifiques fragilisés par le réchauffement climatique et dont il est urgent d'imaginer des modèles de développement plus résilients.

Si la méthode de l'Atelier des territoires est désormais éprouvée, la session 2016-2017 a pour ambition d'ouvrir les échanges à un public moins initié aux problématiques d'aménagement (associations, entreprises, habitants...) afin de valoriser les initiatives citoyennes porteuses de l'amélioration concrète du vivre-ensemble. Cette nouvelle session propose de susciter ou de consolider des synergies locales entre décideurs, concepteurs et tous les acteurs du changement.

L'Atelier des territoires permettra également de tirer des enseignements au niveau national en matière d'ingénierie de projets, de participation et de reproductibilité des méthodes employées.

Nous tenons à remercier les élus des 9 territoires de cette nouvelle session pour leur engagement dans la démarche. Nous souhaitons que ces territoires en projet deviennent exemplaires sur ces sujets d'intérêt général et sur le renouvellement de l'action publique.

¹ Respectivement : Directeur Général de l'Aménagement du Logement et de la Nature et Commissaire Général à l'Égalité des Territoires.

L'Atelier des territoires pour faire du projet autrement

L'Atelier des territoires est un dispositif d'animation du débat politique et de pilotage pour faire émerger une stratégie et engager les acteurs locaux dans un processus de projet.

L'objectif premier de la démarche est ainsi de démontrer et d'illustrer qu'un développement du territoire équilibré est possible. Co-construction et validation continue entre État, élus, experts et acteurs du territoire sont au cœur de la méthode. Le débat autour des valeurs et des potentialités d'un site permet de construire une vision stratégique globale, capable de fédérer de nouvelles géométries d'association de projets à des échelles complémentaires. Le projet constitue l'outil d'intégration des différentes composantes d'un territoire.

La démarche promeut une vision de l'aména-

gement du territoire qui est celle de la complémentarité entre les espaces. Chaque territoire devrait se construire à partir de ses atouts pour susciter des réponses concrètes et territorialisées. Il ne s'agit pas de partir d'une organisation théorique des espaces mais de comprendre comment ils sont vécus par les habitants.

À partir d'interventions sur différents sites volontaires, la démarche permet aussi de développer une approche comparative, de faire émerger des pratiques renouvelées d'intervention qui alimentent les réflexions nationales (adaptations législatives ou réglementaires, évolution des positionnements et des méthodes), ainsi que les fondamentaux de l'aménagement durable.



Visite du belvédère des Grissoles avec les élus et les acteurs du territoire lors de l'Atelier « un entre-deux métropolitain, Sud du Tarn-et-Garonne »

L'Atelier des territoires, les fondamentaux de la démarche

L'Atelier des territoires a pour objectifs de faciliter l'émergence d'une stratégie et d'engager les acteurs locaux dans un processus de projet grâce à la concertation et à la co-construction tout au long de la démarche.

La démarche intervient sur les sites où les services de l'État et les élus ressentent le besoin d'un regard extérieur. Elle s'adresse notamment à des territoires en manque d'ingénierie de projet ou à des territoires pour lesquels construire un projet partagé entre élus et État s'avère particulièrement complexe. L'Atelier des territoires a ainsi accompagné des territoires en franges d'agglomération, des territoires « d'entre-deux métropolitain », des territoires dévitalisés et en manque d'attractivité ainsi que des territoires spécifiques de la montagne et du littoral.

Les principes de la méthode :

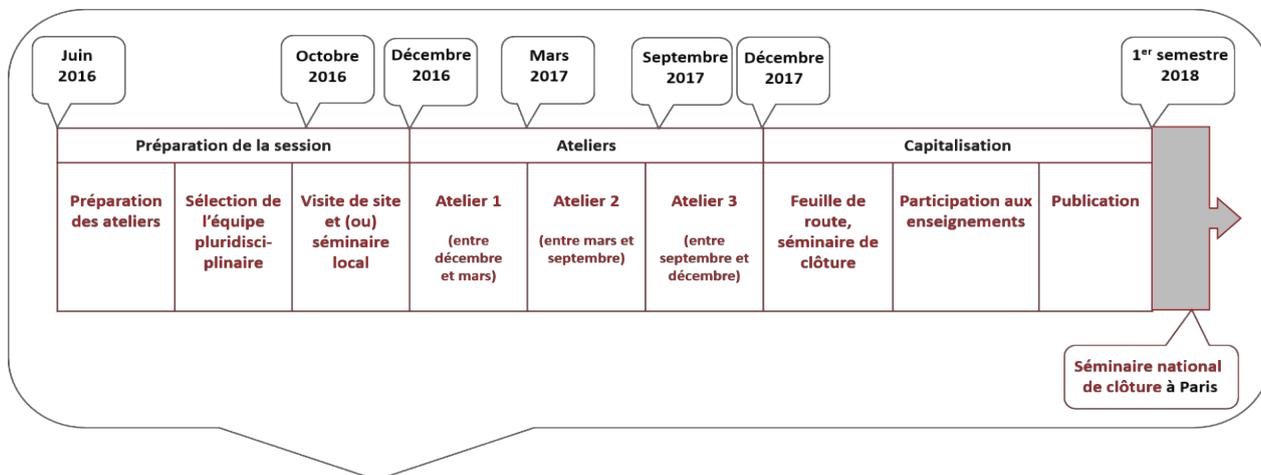
- une réflexion qui part des atouts du territoire, de ses spécificités, des projets des collectivités locales et d'une stratégie d'ensemble à faire valoir ;
- une mise en débat et une validation continue de cette réflexion sous forme d'ateliers organisés sur site : le projet stratégique est construit en séance avec les élus ;
- la représentation spatiale et cartographique comme outil de pédagogie, de dialogue et de transversalité, comme moyen interactif de co-élaboration de la stratégie de territoire ;
- une approche par le projet et non par les outils ou la règle : l'Atelier constitue un espace de dialogue permettant de décloisonner les disciplines et d'aborder l'ensemble des questions urbaines et territoriales sans anticiper sur les outils, procédures ou « contraintes » juridiques ou réglementaires. Pour autant, il ne s'agit pas de s'abstraire des règles et des contraintes existantes, mais plutôt de mieux les intégrer au projet ;
- une déclinaison en actions stratégiques : l'Atelier fonde son intervention sur l'élaboration d'une stratégie ambitieuse et partagée, qui se décline en actions dans le cadre d'une feuille de route.

Des équipes pluridisciplinaires au service des territoires

Composée d'experts (architectes, urbanistes, paysagistes, environnementalistes, économistes, hydrologues, sociologues...), l'équipe pluridisciplinaire accompagne les élus et les acteurs du territoire pour construire une vision stratégique de développement. L'équipe se mobilise pour apporter un regard élargi, ouvrir le débat entre les

acteurs locaux, les services de l'État et les élus. Cette ingénierie est essentielle parce qu'elle favorise le dialogue entre les sphères d'acteurs souvent cloisonnées par métier. C'est le croisement de regard qui fait la richesse de la méthode.

Le déroulement des Ateliers



La démarche s'organise autour de 3 ateliers sur site, composés de visites de terrain, d'échanges techniques et de séances de travail. Ces séquences de co-construction constituent le cœur de la démarche : lieu d'échanges, de construction et de validation du projet collectif.

Une journée de lancement et un séminaire de restitution permettent de partager les enseignements et de croiser les expériences vécues ainsi que les projets de territoire élaborés par chacun des sites.

Atelier 1 sur site

Premières pistes de réflexion

Entre décembre 2016 et mars 2017

2 à 3 jours de visites et d'échanges sur site :

- visite du site avec les élus et les parties prenantes de l'Atelier ;
- rencontres techniques et échanges d'informations (projets en cours, études, cartographies...);
- échanges avec les élus autour des premières impressions et lectures de territoires de l'équipe projet, mise en évidence des enjeux et des atouts du territoire (paysages, identité, ressources locales, qualités spatiales...).

Atelier 2 sur site

Premières approches stratégiques

Entre mars 2017 et juin 2017

1 à 2 jours sur site :

- travail collectif autour d'hypothèses d'évolutions du territoire (scénarios).

Atelier 3 sur site

Finalisation de la stratégie

Entre juin 2017 et octobre 2017

1 à 2 jours sur site :

- travail collectif d'approfondissement et d'échanges autour de zooms sur des secteurs stratégiques ;
- élaboration de la feuille de route.

Séminaire de restitution

1^{er} semestre 2018

Il réunit l'ensemble des sites des Ateliers, élargi aux réseaux des acteurs pour :

- présenter de manière croisée le cheminement collectif et le travail effectué ;
- mettre en évidence des enseignements sur la méthode et sur les choix stratégiques adoptés ;
- tirer les enseignements au niveau national.

L'Atelier des territoires avec la participation des habitants ?

Cette 9^e session invite les sites à expérimenter l'élaboration et le partage de leurs travaux avec des publics non initiés (acteurs du territoire au sens large, y compris habitants). Cette démarche exploratoire vise à intégrer les expertises d'usage aux réflexions stratégiques de territoire.

La dimension participative incite à développer une compréhension partagée du territoire grâce à l'intégration d'éléments de diagnostic sensible. Le projet de territoire s'appuiera sur les initiatives citoyennes collectives, déjà à l'œuvre sur les territoires, ou celles en train d'émerger.

Au-delà de la production de connaissances et d'une réflexion commune sur le futur souhaitable du territoire, l'installation d'une dynamique participative est gage de la durabilité du portage des actions. Il s'agira donc de préparer la mise en mouvement des acteurs locaux pour la déclinaison en actions de la stratégie énoncée collectivement.

Cet enrichissement de la démarche, dont les modalités de participation sont à créer, sera expérimenté sur les sites :

- du Calvados, métropole caennaise et ses territoires périurbains – session « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » ;
- de Loire-Atlantique, Communauté de Communes de la Région de Nozay – session « Mieux vivre ensemble dans le périurbain » ;
- du Haut-Jura – session « Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique ».

Pour les trois sites, les habitants seront amenés à participer aux travaux de l'Atelier.

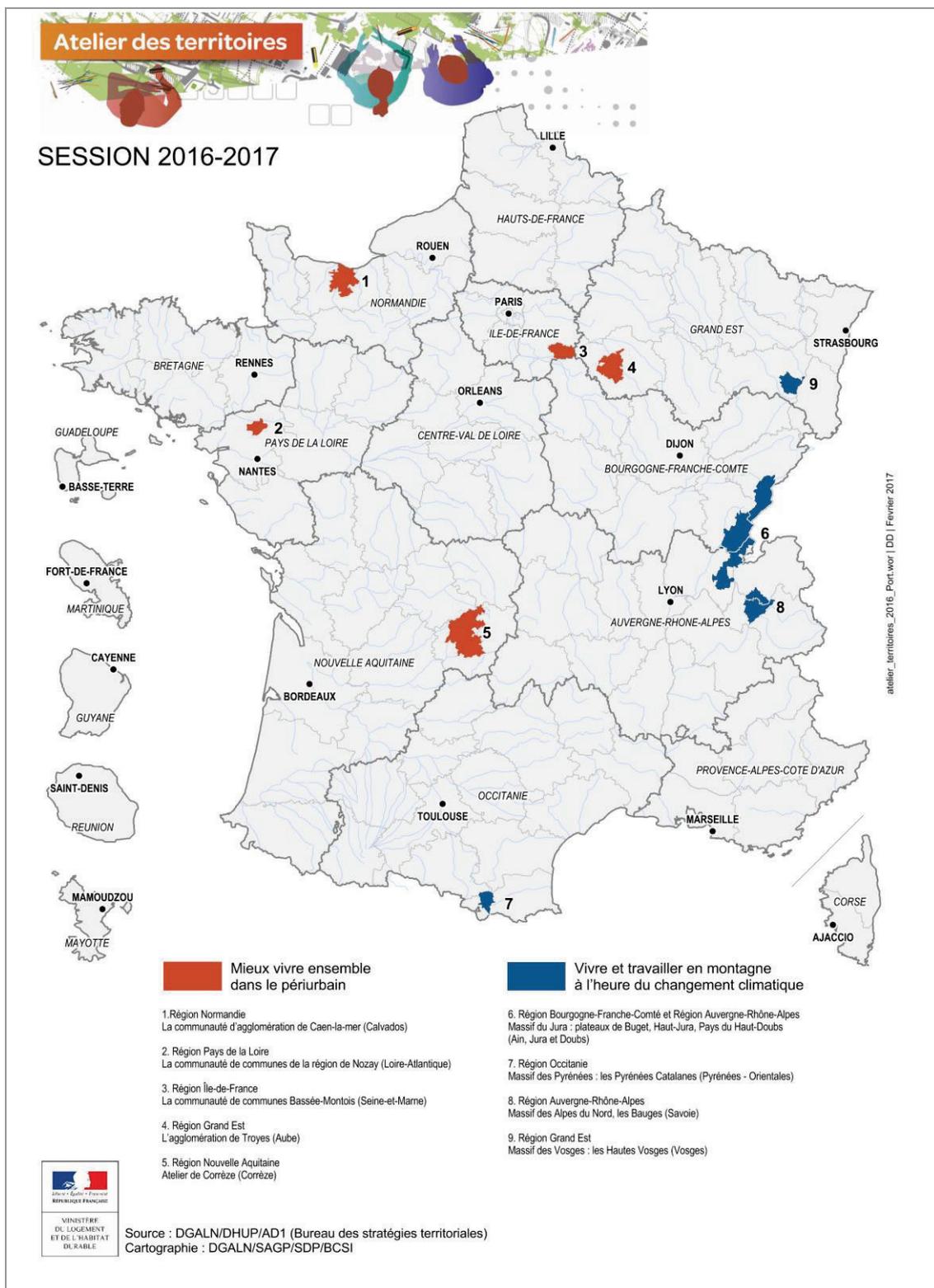
La DHUP a confié au bureau d'études Missions Publiques le soin de sensibiliser les équipes projet avec un appui méthodologique renforcé sur les trois territoires volontaires.

Des réflexions nationales accompagnées d'un comité de suivi

Un dispositif de capitalisation de la démarche Atelier des territoires appuie et accompagne les services déconcentrés de l'État tout au long de la démarche. Un séminaire national de clôture ainsi qu'une publication valoriseront les enseignements. Le comité de suivi national réunit des professionnels des services du ministère et du

CGET, d'agences d'urbanisme, des praticiens indépendants et des chercheurs universitaires. À travers des revues de projets réunissant les sites, le comité de suivi alimente et enrichit les réflexions locales et contribue ainsi à consolider et à valoriser les travaux des Ateliers.

La carte des sites de la session



Présentation des sites



L'Atelier « Mieux vivre ensemble dans le périurbain »

En France, environ un tiers de la population vit dans les territoires périurbains. Des habitants toujours plus nombreux, plus divers aussi, viennent s'y installer, attirés notamment par l'accession à la propriété, un cadre de vie agréable au plus proche de la campagne, la proximité des services métropolitains, etc.

Souvent perçus comme des espaces résiduels, les territoires périurbains ont été insuffisamment pris en compte par les politiques territoriales nationales. Ils se sont ainsi développés sans coordination, ni régulation suffisante, sans la mise en cohérence nécessaire à la construction d'un équilibre territorial durable : tous les ans en France, 600 km² de terrains naturels sont artificialisés entraînant une fragmentation des espaces et des paysages. Ces territoires à fonction principalement résidentielle et les modes de vie de leurs habitants sont ainsi souvent dénoncés : confrontation avec le monde agricole, entre-soi, prédominance des déplacements en voitures... Pourtant, les dynamiques territoriales, sociales et démographiques qui structurent ces espaces n'ont pas que des effets négatifs. Ceux-ci disposent aussi d'un certain nombre d'atouts : la présence d'aménités naturelles et d'espaces ouverts, la disponibilité foncière, les opportunités d'emploi, la présence de « hauts lieux » (patrimoine, services structurants), les outils modernes dans le champ du logement, et les évolutions vers des pratiques de proximité (mobilités internes, phénomènes d'ancrage). Ces atouts doivent être considérés à part entière si l'on veut appréhender, comprendre les situations de ces territoires et bâtir des projets de développements adaptés.

Cela implique aussi de dépasser les limites de discours les concernant trop souvent réducteurs, voire culpabilisateurs. Dans ces interfaces entre la ville compacte et la campagne rurale, le renforcement du rôle des services de l'État et de leur travail partenarial avec l'ensemble des acteurs locaux publics et privés qui mettent en œuvre les politiques publiques et des projets d'un aménagement durable et résilient, apparaît incontournable.

L'ambition des Ateliers est de faire de ces territoires des lieux de projets pour que les actions menées répondent aux besoins spécifiques des habitants. L'urbanisme de la faible densité se doit, encore plus que dans les métropoles bénéficiant d'une forte ingénierie, d'être un champ pluridisciplinaire capable de comprendre et de mobiliser des données territoriales, sociales, culturelles, mais aussi éducatives.

5 territoires périurbains volontaires sont engagés dans la démarche d'Atelier.

Derrière l'apparente homogénéité du caractère périurbain, les 5 sites d'Atelier regroupent des réalités différenciées : franges métropolitaines, entre-deux métropolitain, périurbain et rural, (multi)polarisé ou diffus. Ces territoires sont confrontés à des enjeux d'aménagement et de développement variés : reconversion économique et paysagère, création d'une identité partagée, identification de nouvelles ressources et biens communs...

Les 5 sites présentent ainsi une variété de territoires mettant en exergue la richesse et la diversité des formes périurbaines, entre déclin, persistance et croissance.

Le Lab périurbain

Le Lab périurbain est une plateforme publique lancée en juillet 2016 par le ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales et portée par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

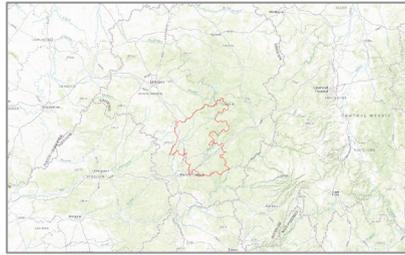
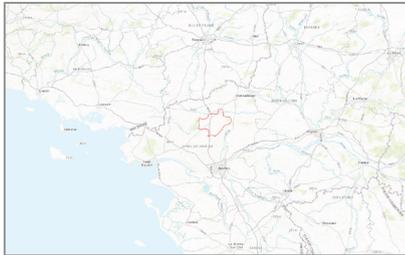
Il répond à un enjeu de réévaluation et de mise en mouvement des espaces périurbains français, fréquemment déconsidérés dans les représentations communes, et peu pris en compte par les politiques publiques, et envisage ces territoires comme des lieux potentiels de ressources, d'expression citoyenne et d'invention.

Le Lab périurbain ambitionne de mettre en valeur la capacité innovante des territoires et acteurs du périurbain, de faire entendre la parole des habitants en donnant de la visibilité à ces territoires, de soutenir le passage à la mise en œuvre concrète des projets en encourageant les liens entre territoires urbains et périurbains et de promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité.

Le Lab Périurbain propose par ailleurs une série de définitions, de cartes et d'ouvrages documentant et mettant en perspective les enjeux que soulève la périurbanisation.

<http://periurbain.cget.gouv.fr/>

Les 5 sites en projet, données quantitatives



Communauté de Communes de la Région de Nozay

- 7 communes
- 1 Communauté de Communes. Communauté de Communes de la Région de Nozay
- Département : Loire-Atlantique (44)
- Région : Pays de la Loire
- Superficie : 274 km²
- Nombre d'habitants : 15 219 habitants
- Densité : 53 habitants/km²

L'Atelier en Corrèze

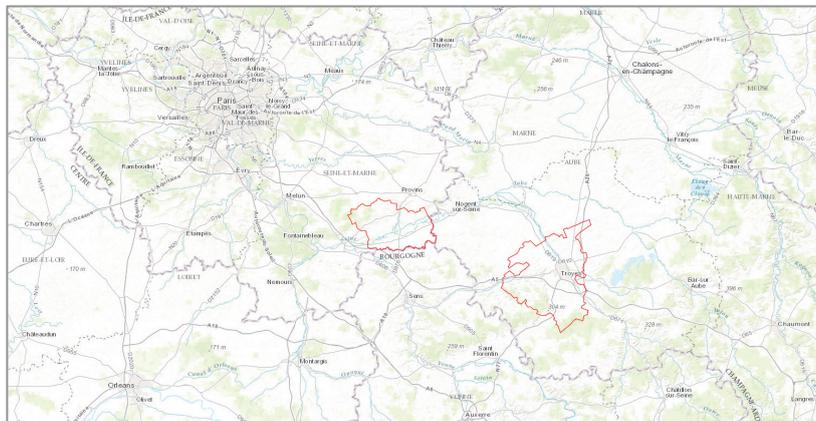
- 77 communes
- 3 EPCI : la Communauté d'Agglomération de Tulle, la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche, la Communauté de Communes Vézère-Monédières Mille Sources
- Département : Corrèze (19)
- Région : Nouvelle-Aquitaine (Aquitaine – Limousin – Poitou Charente)
- Superficie 1 712 km²
- Nombre d'habitants : 58 800 habitants
- Densité : 34 habitants/km²

Le périmètre de réflexion intègre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Métropole caennaise

- 35 communes jusqu'au 31 décembre 2016
- Communauté d'Agglomération de Caen la mer puis communauté urbaine à partir du 1^{er} janvier 2017 Caen Normandie Métropole
- Département : Calvados (14)
- Région : Normandie
- Nombre d'habitants : 242 182 habitants sur Caen la mer et 340 236 sur Caen Normandie Métropole
- Superficie : 223 km²
- Densité : 1 063 habitants/km²

Les 5 sites en projet



Communauté de Communes

Bassée-Montois

- 42 communes
- 1 EPCI : Communauté de Communes Bassée-Montois
- Département : Seine-et-Marne (77)
- Région : Île-de-France
- Nombre d'habitants : 24 000
- Superficie : 425 km²
- Densité : 55 habitants/km²

Agglomération troyenne

- 71 communes
- 1 syndicat mixte Départ porteur du SCoT de la Région troyenne
- 4 EPCI : la Communauté d'Agglomération du Grand Troyes, la Communauté de Communes Seine Melda Côteaux, la Communauté de Communes Bouilly Mogne Aumont, la Communauté de Communes des Portes du Pays d'Othe
- Département : Aube (10)
- Région : Grand Est
- Superficie 779 km²
- Nombre d'habitants 159 495 habitants
- Densité : 204 habitants/km²

Communauté de Communes de la Région de Nozay Loire-Atlantique (44), Région Pays de la Loire

« Une campagne sous influence métropolitaine »

Collectivités : la Communauté de Communes de la Région de Nozay

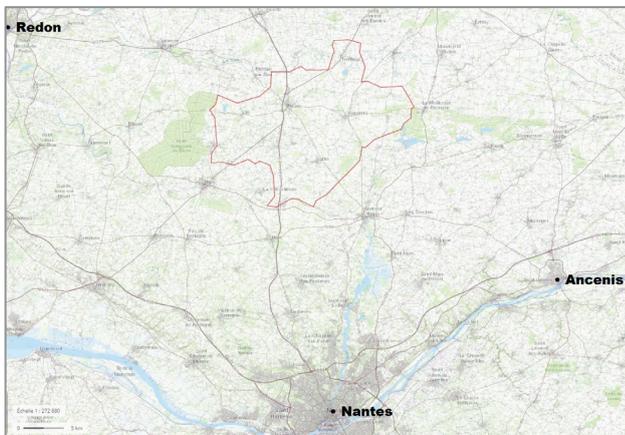
Maîtrise d'ouvrage : DDTM 44 Loire-Atlantique

Équipe prestataire : INTERland (urbanisme, stratégie territoriale, coproduction),

Coloco (paysage, écologie, coproduction),

Acadie (politiques publiques, mobilité, sociologie).

Partenaires : Agence d'urbanisme de la région nantaise, DREAL Pays de la Loire.



Présentation du site

Située au nord du département Loire-Atlantique, entre Nantes et Rennes, la Communauté de Communes de la Région de Nozay regroupe un pôle structurant et 6 centres-bourgs. Avec 15 219 habitants, il s'agit du plus petit territoire des Ateliers périurbains. Présentant des caractéristiques rurales marquées - 95 % du territoire est composé de zones agricoles ou naturelles - cette intercommunalité bénéficie cependant de la forte attractivité de l'agglomération nantaise. L'augmentation du nombre d'habitants entraîne des mutations rapides en matière de constructions le long des axes de communication, mais aussi d'évolution des modes de production agricole. Ce territoire rural, désormais soumis à un rythme urbain, est actuellement confronté à un développement relativement peu maîtrisé qui risque de le transformer en un « entre-deux » peu lisible.

Les enjeux de l'Atelier

La Communauté de Communes de la Région de Nozay est une « campagne urbaine » qui doit aujourd'hui faire face à plusieurs enjeux : anticiper et accompagner les mutations sociales, sociologiques, économiques mais également urbanistiques, environnementales et paysagères en cours. Conscients que les enjeux d'aménagement dépassent les frontières administratives, les porteurs de la candidature se placent dans une logique de coopération à des échelles plus larges.

Quelles perspectives de développement retenir pour ne pas être un territoire en marge mais assumant sa condition périurbaine et doté d'une identité basée sur une stratégie de complémentarité territoriale forte ? Comment le territoire régénère-t-il ses capacités d'innovation et de projection vers l'avenir tout en conservant son identité ?

Les objectifs initiaux de l'Atelier

- La définition et la mise en valeur d'une identité affirmée et assumée ;
- La détermination d'un positionnement dans un contexte institutionnel et socio-économique en mutation ;
- L'élaboration d'une stratégie d'aménagement et de développement urbain cohérente.

L'Atelier en Corrèze, Corrèze (19), Région Nouvelle-Aquitaine

« Le périurbain des territoires ruraux fragiles au risque de l'égalité des territoires »

Collectivités : la Communauté d'Agglomération de Tulle, la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche, la Communauté de Communes Vézère-Monédières Mille Sources

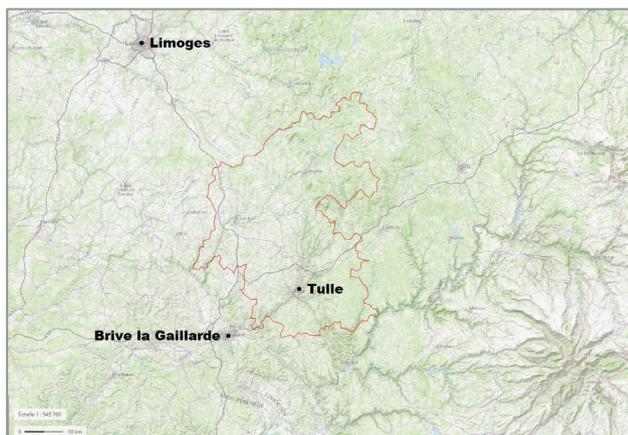
Maîtrise d'ouvrage : DDT 19

Équipe prestataire : Obras architectes-urbanistes,

Jean-Michel Roux (Transversal - urbanisme opérationnel et économie de projet), Raphaël Menard (Elioth - énergie et mobilité durable),

Dominique Henry (paysage, agriculture et ruralité).

Partenaires : DREAL Nouvelle-Aquitaine, le CAUE de la Corrèze, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), l'OPHLM « Corrèze Habitat ».



Présentation du site

Au Nord avec le massif des Monédières, au Sud avec la vallée de la Corrèze en direction des gorges de la Dordogne, le « pays » de Tulle offre une palette de paysages variés où l'activité agricole est omniprésente avec l'élevage bovin de race limousine.

Au-delà de cette image préservée, le Pays de Tulle n'en est pas moins soumis à des transformations économiques et sociales qui questionnent son organisation territoriale et impliquent une mise en projet adaptée aux enjeux de ce territoire de la « France périphérique » : les bourgs et les petites villes sont en cours de dévitalisation alors même que des espaces périurbains se développent. La population décroît alors que la consommation foncière reste significative au profit, le plus souvent, de projets de faible valeur ajoutée.

Les enjeux de l'Atelier

Quelles complémentarités et interdépendances relient les différentes polarités d'un territoire rural mosaïque ?

- Développer des stratégies à la fois innovantes et pragmatiques et leurs déclinaisons opérationnelles pour assurer un développement plus organisé et plus robuste de ce territoire rural fragile ;
- Faire partager aux acteurs du territoire la nécessité d'un changement de paradigme de l'action publique territoriale ;
- Co-construire un « nouveau logiciel d'action territoriale » associant planification et projets opérationnels.

Les objectifs initiaux de l'Atelier

- Structurer des territoires de projets (SCoT) en capacité d'agir sur leur développement : accompagner l'évolution des périmètres des intercommunalités et poser la gouvernance de territoires de projets efficaces ;
- Assurer une convergence de vue des acteurs du territoire sur le sujet des centralités : faire converger, au-delà des outils, les acteurs et les moyens (notamment en veillant à mieux intégrer les bailleurs sociaux face aux préoccupations de requalification du bâti ancien des centres-bourgs) ;
- Imaginer une organisation équilibrée et viable de l'offre commerciale, de logements et de services entre villes-centres, polarités intermédiaires et bourgs ;
- Formaliser une boîte à outils permettant d'articuler les différentes politiques publiques de manière intégrée et globale (combinaisons de documents-cadres et d'outils opérationnels) ;
- Proposer une combinaison « agile » des dispositifs de planification (SCoT, PLU/PLUi, PLH, OPAH, PCAET) et des projets opérationnels ; ceci, sur des territoires d'application coordonnés en y promouvant des méthodes renouvelées tant du côté des collectivités territoriales que des services déconcentrés de l'État.

Métropole caennaise, Calvados (14), Région Normandie

« La métropole caennaise et ses territoires périurbains

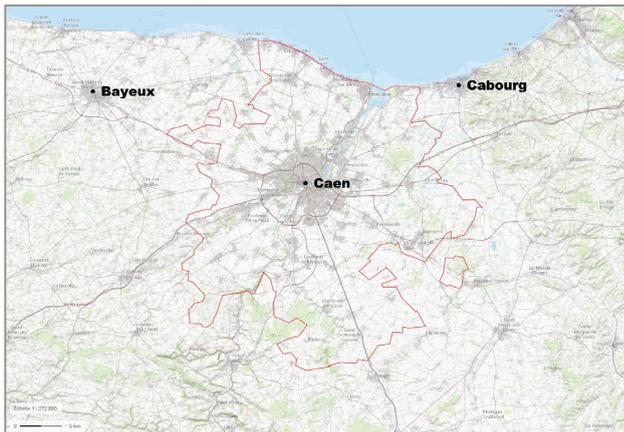
Entre terre et mer, composer avec une mosaïque d'espaces »

Collectivités : Caen Normandie Métropole et ses communes membres, Communauté d'Agglomération de Caen la mer, ville de Caen

Maîtrise d'ouvrage : DDTM du Calvados (14)

Équipe prestataire : ACADIE Stratégie (gouvernance territoriale), Particules (architecture, urbanisme, paysage, agriculture), Plausible Possible (atelier de design des politiques publiques).

Partenaires : Université de Caen, Agence d'Urbanisme (AUCAME), DREAL Normandie, Conseil Régional Normandie, Conseil Départemental du Calvados, CAUE, Territoires Pionniers, ARDES, Association Demostène, Chambre de l'Agriculture, CCI, Chambre des métiers, ADEME, DRAC, DDCS, Caisse des Dépôts et Consignation, EPFN, Institut régional du développement durable (IRD2), Architecte et Paysagiste conseil, autres DDT-M de la Région, autres associations et acteurs locaux mobilisés par la démarche.



Présentation du site

Occupant une position stratégique au sein du département du Calvados, la métropole caennaise possède les caractéristiques communes à l'ensemble des territoires périurbains, mais également des révélateurs qui lui sont propres en lien avec son histoire, sa géographie et son évolution sociétale locale tels qu'une trame communale fine, un fort potentiel agricole, des paysages de plaine, un réseau viaire important, des bourgs issus de la reconstruction et la proximité du littoral.

Les différents espaces périurbains de Caen se sont constitués à travers plusieurs étapes. Aujourd'hui, les espaces périurbains anciens structurent de micro-polarités alors qu'une nouvelle génération d'espaces, plus diffus, est organisée de manière moins lisible. En outre, les différents espaces périurbains de la métropole caennaise sont soumis aux influences plus ou moins fortes de Caen et des pôles secondaires, ainsi que du littoral. La pression foncière liée à ces pôles attracteurs fait varier les prix de l'immobilier entraînant une recomposition sociale des ménages accédant à la propriété.

Les enjeux de l'Atelier

Comment favoriser un développement harmonieux de l'agglomération et de la métropole caennaise, pour bien y vivre ensemble ? Avec quelles identités communes ? Quelles vocations complémentaires ?

Dans un contexte de formation de la communauté urbaine de Caen la mer et d'évolution des périmètres du SCoT en 2017, l'Atelier des territoires vise à approfondir la problématique du fonctionnement de l'identité et de la vocation des espaces périurbains, diversifiés par leur période de développement, leur composition sociale et leur situation géographique.

Situés entre le littoral et la plaine de Caen, dont les terres sont reconnues pour leur haute valeur agronomique, ils constituent une mosaïque de territoires, ce qui soulève aujourd'hui la question du vivre-ensemble, des modes d'habiter et des mobilités. L'identification d'un projet commun avec les acteurs locaux et les habitants est aussi au cœur des préoccupations, dans un contexte de réorganisation des échelles territoriales, de révisions des documents de planification (SCoT, PLUi, PLH) et de transition énergétique.

Enfin, l'animation de la démarche constitue un enjeu à part entière pour cet Atelier, dont l'approche sensible, participative et créative est mise en avant.

Les objectifs initiaux de l'Atelier

- Apporter une lecture sensible et ressentie du fonctionnement du territoire, à travers les regards portés par les habitants, les associations et les acteurs locaux, et de leurs interactions avec les autres territoires de la métropole ;
- Expérimenter de nouvelles méthodes et techniques d'animation pour favoriser la co-construction ;
- Susciter une prise de conscience parmi les différents acteurs (y compris pour l'État) ;
- Imaginer des leviers pour une périurbanisation répondant aux enjeux du territoire et des habitants ;
- Amorcer une réflexion collective et pédagogique, notamment pour l'élaboration du PLUi facteur 4, qui prend en compte les déplacements urbains, la politique de l'habitat et le plan climat ;
- Apporter des clés de lecture et de compréhension du fonctionnement de ces territoires vécus et affiner la typologie des espaces dits « campagnes périurbaines », « franges périurbaines polarisées » ou « portes de l'agglomération » ;
- Identifier une/des identités, et la/les vocation(s) actuelle(s) et future(s) de ces territoires, leurs complémentarités, en mettant en lumière des exemples de recomposition territoriale spontanée ou accompagnée (nouvelles polarités), des initiatives citoyennes, pour créer des coopérations et bien vivre sur l'ensemble du territoire de la métropole ;
- Intégrer la transition énergétique en tant que dynamique transversale, et prenant en compte des démarches innovantes et citoyennes.

Communauté de Communes Bassée-Montois, Seine-et-Marne (77), Région Île-de-France

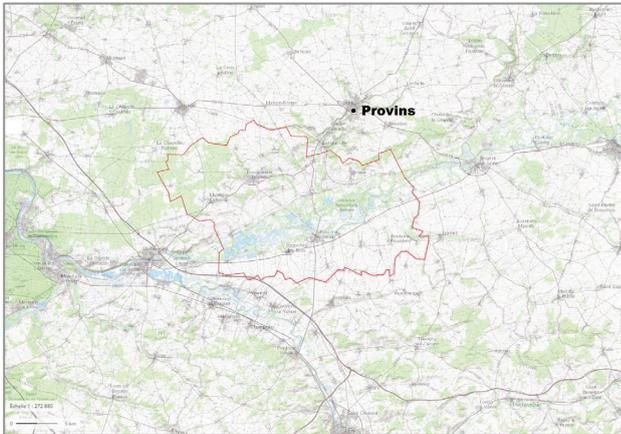
« Le Bassée-Montois, une identité à affirmer autour d'un projet partagé »

Collectivités : La Communauté de Communes Bassée-Montois et ses 42 communes membres

Maîtrise d'ouvrage : DDT de Seine-et-Marne (77)

Équipe prestataire : Alphaville (Stratégie territoriale et Urbanisme),
Bassinnet Turquin Paysage (Paysage et conception graphique),
Urban-Eco (Écologie urbaine et environnement),
Hérard & Da Costa (Architecture en contexte périurbain et rural).

Partenaires : DRIEE, Cerema.



Présentation du site

La Communauté de Communes Bassée-Montois est située à la périphérie orientale de l'Île-de-France, au Sud-Est de la Seine-et-Marne (77). Le territoire est reconnu par la présence de vallée de la Seine, la Bassée, qui concentre des enjeux non seulement environnementaux et paysagers (biodiversité et zone humide, ressource en eau potable), mais également des enjeux économiques liés à l'exploitation de granulats qui bénéficie à toute l'agglomération parisienne. La gestion des barrages présents sur le territoire permet de préserver l'agglomération en cas de crue de la Seine, le territoire assure ainsi une solidarité à l'échelle régionale.

Le Bassée-Montois est également un territoire d'expérimentation avec la volonté de la profession agricole de tester, en liaison avec l'EPTB² Seine Grands Lacs, un mécanisme d'indemnisation des agriculteurs impactés par les inondations.

Le caractère « périurbain » de ce territoire s'exprime ainsi par son positionnement en tant que pourvoyeur d'emplois et de ressources pour la métropole parisienne d'une part, et en tant que territoire périurbain des villes limitrophes pourvoyeuses d'emploi d'autre part.

Aujourd'hui, le territoire du Bassée-Montois doit anticiper la reconversion de son économie locale marquée par l'exploitation des carrières. À cela s'ajoutent des problématiques de services à la population en deçà du niveau du reste du département, une faible qualification des actifs et des enjeux importants de redynamisation des deux bourgs de Bray-sur-Seine et de Donnemarie-Dontilly.

² Établissement Public Territorial de Bassin

Les enjeux de l'Atelier

Comment dépasser la mutation économique qui se présente et donner corps à un ensemble territorial diffus dans le cadre d'une stratégie de développement endogène et en faveur du renforcement du vivre-ensemble ?

Dans un contexte de mutations fortes à venir sur le territoire, d'enjeux dépassant toujours plus son périmètre, il est impératif pour la Communauté de Communes Bassée-Montois de se doter d'une stratégie de développement vertueuse. L'Atelier doit poser les bases d'une ossature territoriale permettant d'inscrire chaque projet local dans une stratégie globale. L'Atelier doit offrir l'opportunité d'interroger les enjeux et objectifs des projets afin de les mettre au service de la valorisation et du renouveau du territoire dans son ensemble pour inventer un projet de développement économique et social qui permette de faire vivre durablement la Bassée et le Montois ensemble.

Les objectifs initiaux

- Sortir du « coup par coup » en recherchant un équilibre entre préservation et développement nécessite une vision stratégique du territoire afin de guider sa transformation dans ses usages présents et futurs ;
- Faire émerger une stratégie et un projet global favorisant le vivre-ensemble à l'échelle de toute l'intercommunalité : dépasser la dichotomie existante entre Bassée et Montois malgré la dynamique intercommunale active et ancienne ;
- Construire un projet permettant de doter le territoire d'une capacité de résilience : c'est-à-dire lui permettre d'anticiper les changements à venir grâce à un regard prospectif ;
- Mettre les acteurs du territoire au cœur du projet : la démarche participative de l'Atelier doit permettre de développer l'émergence d'objectifs communs, en tenant compte des systèmes de valeurs et des attentes des populations et des acteurs du territoire. Elle participera également à la sensibilisation de tous, aux valeurs du territoire, à la compréhension commune des enjeux et à la co-construction des objectifs, favorisant ainsi un partage des responsabilités et des actions à entreprendre ;
- Inscrire le territoire dans sa relation à ses périphéries : si les perspectives d'évolution environnementales et économiques semblent assez circonscrites au sein de ce territoire, il entretient cependant de fortes dépendances en matière de fonctionnement urbain et économique avec les pôles situés à sa périphérie (Montereau-Fault-Yonne, Provins, Nogent-sur-Seine) et les départements limitrophes.

Agglomération troyenne, Aube (10), Région Grand Est

« Réflexion stratégique pour une aire troyenne élargie et rassemblée autour d'un mieux-vivre partagé »

Collectivités : le syndicat Départ, les communes de l'aire d'influence de l'agglomération du Grand Troyes

Maîtrise d'ouvrage : DDT 10 (Aube)

Équipe prestataire : Acadie mandataire (coordination de la démarche et de l'élaboration de la stratégie de territoire),

Particules (architectes-urbanistes),

Talking Things (design des politiques publiques).

Partenaires : le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, chambres consulaires.



Présentation du site

L'agglomération troyenne, au croisement d'importants flux de circulations et sous l'influence francilienne, dispose d'un fort potentiel économique, orienté vers l'activité tertiaire. Ce territoire à dominante agricole, traversé par la vallée de la Seine, dispose d'un patrimoine architectural et naturel important et reconnu.

Marqué par la périurbanisation ces 15 dernières années, son développement s'est fait selon une figure concentrique marquée par un cœur d'agglomération soumis à un phénomène d'évasion résidentielle sensible, couplé à des couronnes périurbaines et rurales dynamiques en matière de croissance et d'accueil de population.

En termes de gouvernance, l'agglomération troyenne va voir son périmètre s'étendre à l'ensemble de sa couronne périphérique au 1^{er} janvier 2017 dans le cadre du nouveau SDCI³.

³ Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

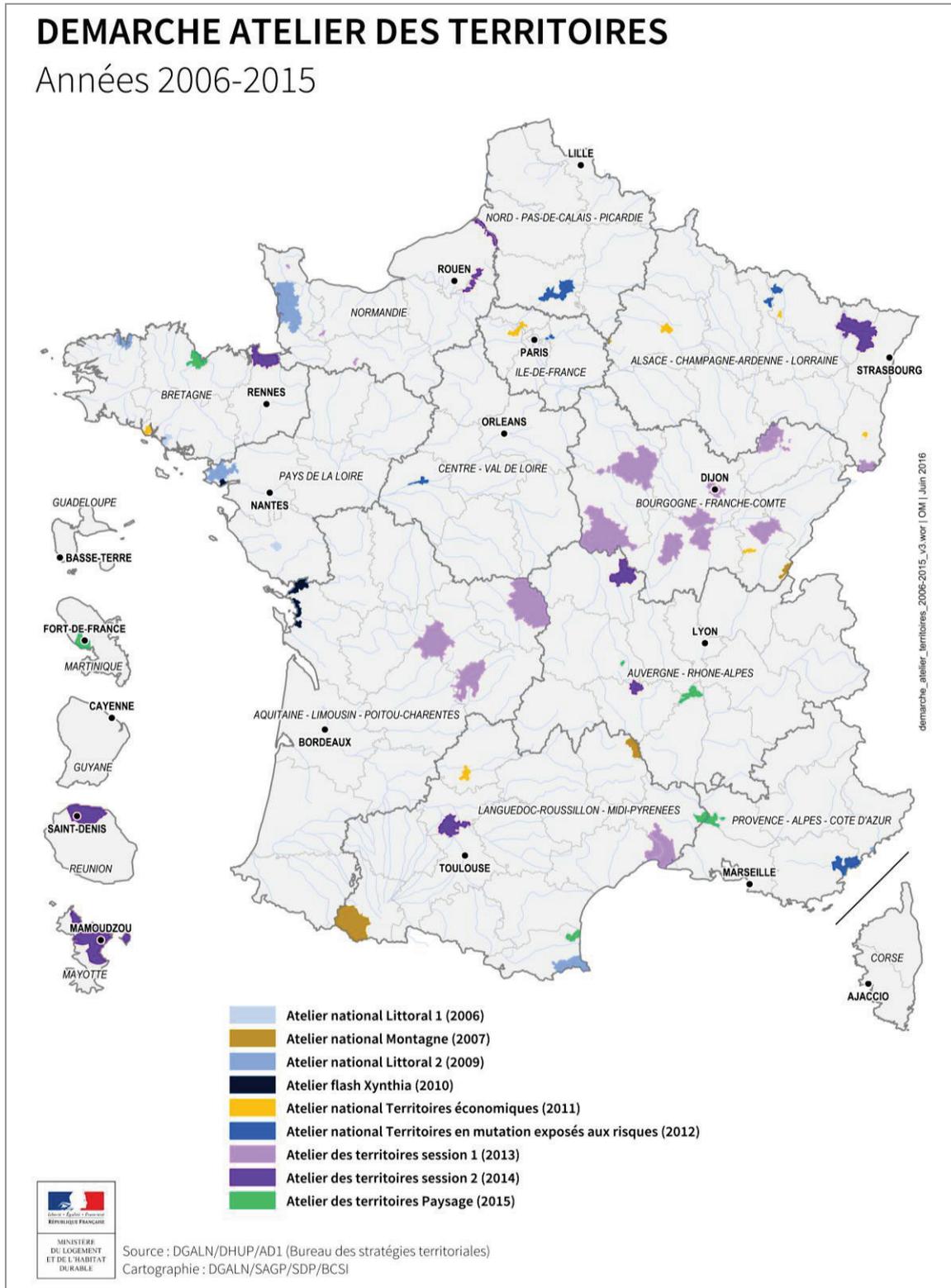
Les enjeux de l'Atelier

- Définir (adapter) la stratégie de développement territorial déjà arrêtée dans le SCoT actuellement en vigueur, dont la révision va être lancée prochainement (fin d'année 2017);
- Faire un exercice de sensibilisation et de prise de conscience des enjeux de la périurbanisation et de la nécessaire adaptation aux changements climatiques et à l'environnement législatif et réglementaire (notamment dans le domaine du développement durable des territoires).

Les objectifs initiaux

- Faciliter la mise en place d'une politique cohérente d'organisation des espaces entre l'urbain, le périurbain et les franges rurales de ce nouveau périmètre élargi ;
- Renforcer l'armature territoriale ;
- Préserver la variété et la richesse des espaces naturels.

Les sessions précédentes des Ateliers



Contacts

Les Ateliers sont le fruit d'un travail partenarial auquel sont associés de nombreux acteurs.

Pour toute information concernant la mise en œuvre de la démarche sur les territoires, les pilotes d'Ateliers sont à votre disposition.

Maîtrise d'ouvrage locale, pilotes des sites

Site de Caen : Héloïse DEFFOBIS, DDTM du Calvados, heloise.deffobis@calvados.gouv.fr

Site de Nozay : Catherine BRICHE, DDTM de Loire-Atlantique, catherine.briche@loire-atlantique.gouv.fr

Site de Le Bassée-Montois : Aude LEDAY-JACQUET, DDT de Seine-et-Marne, aude.leday-jacquet@seine-et-marne.gouv.fr

Site de Troyes : François VALLADE, DDT de l'Aude, francois.vallade@aube.gouv.fr

Site de Tulle : Christophe FRADIER, DDT de Corrèze, christophe.fradier@correze.gouv.fr

L'équipe de maîtrise d'ouvrage de la session Atelier des territoires 2016-2017, bureau des stratégies territoriales, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages

Monica-Isabel DIAZ, monica-isabel.diaz@developpement-durable.gouv.fr

Aurélié BROSSA, aurelie.brossa@developpement-durable.gouv.fr

Vivien CHAZELLE, vivien.chazelle@developpement-durable.gouv.fr

Émilie FLEURY, emilie.fleury-jagerschmidt@developpement-durable.gouv.fr

Florian MUZARD, florian.muzard@developpement-durable.gouv.fr

Alexandrine SENS, alexandrine.sens@developpement-durable.gouv.fr

Avec l'appui du Cerema

Loïc GUILBOT, Denis CROZIER, Isabelle ROBINOT-BERTRAND, Grégoire PALIERSE

Avec le partenariat du CGET

Stéphane CORDOBES, Philippe MATHERON, Anne BUSSELOT, Cécile ALTABER, Marion MAUVOISIN, Annabelle BOUTET, Catherine PILON

Contact bureau des stratégies territoriales :

Patricia de MAESENEIRE, Assistante du bureau

patricia.de-maeseneire@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 01 40 81 96 76

Site internet :

www.logement.gouv.fr/atelier-des-territoires

Crédits photographiques :

Page 5 : Passagers des villes / pages 7, 9, 25 : DGALN, bureau des stratégies territoriales / pages 15, 17, 19, 21, 23 : Géoportail de l'urbanisme / pages 13, 15 : DDTM 44 / pages 13, 17 : DDT 19 / pages 13, 19 : DDTM 14 / pages 14, 21 : DDT 77 / pages 14, 23 : DDT 10



MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE
Direction générale de L'aménagement, du Logement et de la Nature
Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages
Sous-direction de l'aménagement durable
Bureau des stratégies territoriales
1, place carpeaux - Tour Séquoia
92055 La Défense Cedex

